



# Entreprises, Emplois, Formation et Observation des Métiers

## Préambule

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques d'emploi du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, notamment dans la problématique de l'adaptation des formations aux réalités locales, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Réunion, en collaboration avec l'Observatoire Régional Emploi Formation, mène depuis 2000 une mission d'observation des métiers de l'Animation et du Sport à La Réunion avec pour objectifs :

- d'analyser chaque année l'état de l'emploi dans ce secteur,
- d'identifier les besoins en formation dans le domaine de l'Animation et du Sport,
- d'étudier le devenir des stagiaires du secteur.

En juin 2006, une étude diagnostic des structures, des emplois, des métiers et de la demande de formation dans le champ de l'Animation et du Sport a été initiée par la Direction de la Jeunesse et des Sports avec la participation de l'OREF, de la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, de la Région Réunion (Direction de la Formation Professionnelle), du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, et des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (ARGFP/UNIFORMATION et AGEFOS-PME), dans le but de poser les bases d'un

Dispositif Régional d'Observation des Métiers de l'Animation et du Sport à La Réunion.

Le rapport final de l'étude (présenté en juin 2007) a conduit les membres du comité de pilotage à préconiser la négociation d'un accord cadre en réponse aux constats faits quant à :

- La difficulté d'identifier les 2.500 structures intervenant dans le champ de l'Animation et du Sport. Celles-ci sont caractérisées par une proportion importante d'entreprises associatives de petites tailles dont le dynamisme économique est important malgré les difficultés rencontrées par leurs dirigeants.
- L'importance des 9.200 emplois du secteur, conditionnés par les évolutions des financements publics ou par des dispositifs d'emplois aidés. L'ensemble de ces emplois est caractérisé par des taux élevés de contrats à durée déterminée ou à temps partiel induisant une forte mobilité professionnelle.
- L'offre de formation peu lisible est parfois considérée comme devant encore être adaptée aux nouveaux besoins des entreprises ou aux évolutions rapides des métiers.



# Les **entreprises** intervenant dans les champs de l'**Animation** et du **Sport**

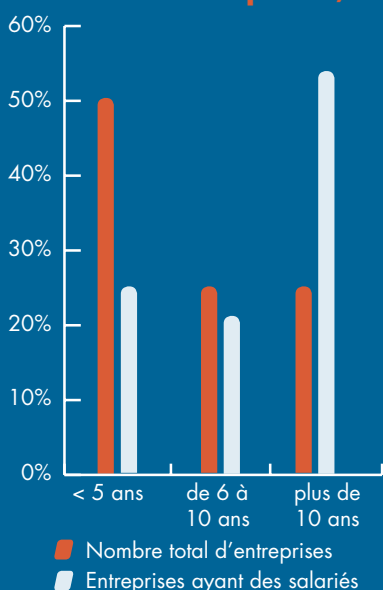
- 50% ont moins de 5 ans,
- 84% d'entreprises sont à but non lucratif (associations),
- 30% sont employeurs, (dont 54% d'entreprises créées il y a plus de 10 ans),
- 50% ont des domaines d'activités multiples,
- des offres de services ou prestations limitées en direction des publics en difficulté.

Les données existantes ont pu permettre l'identification des structures intervenant dans le champ de l'Animation et du Sport suite à un important travail de croisement des fichiers et de mobilisation des acteurs (INSEE, DDJS et autres services de l'Etat, Communes, OPCA...).

Du fait du taux de création important (50% d'entreprises de moins de 5 ans), et de la disparition ou de la mise en sommeil rapide des entreprises créées (souvent en relation avec les du-

rées limitées des dispositifs d'aide à l'emploi) le nombre de 2.458 entreprises (à but lucratif ou non) doit être considéré comme un « ordre de grandeur » et ne pourra être connu avec précision que par la mise en place d'un dispositif d'observation en continu associant les financeurs et les organisations représentatives : comités, ligues, fédérations, syndicats professionnels...

## 2.458 entreprises, dont 30% ont des salariés...



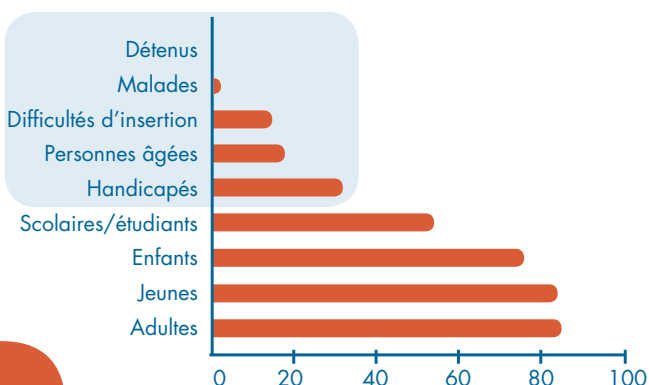
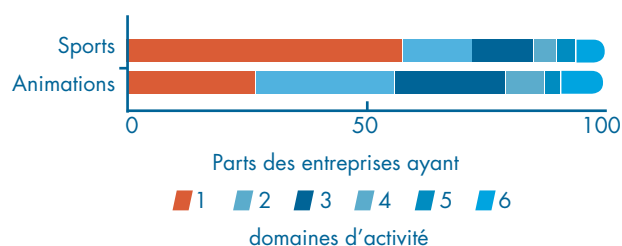
Source INSEE- CGSS

- 84% d'entreprises associatives, statut justifié principalement par la nécessité de mobiliser des financements publics et les dispositifs d'emplois aidés, mais pas toujours adapté aux enjeux réels des entreprises.
- 54% des employeurs sont des entreprises créées il y a plus de dix ans, ces dernières ne représentant que 25% du parc total d'entreprises. Celles créées il y a 5 ans ou moins représentent 50% du parc et seulement 25% des employeurs.
- 24% et plus des entreprises créées il y a 6 à 10 ans dans le champ du Sport sont encore employeurs, contre moins de 17% dans le champ de l'Animation. La plus forte pérennisation des emplois créés dans le cadre du dispositif NSEJ dans le champ du Sport peut être expliquée par l'importance réelle attribuée aux projets d'entreprises, aux qualifications et à la formation des salariés dans ce secteur.

## 50% des entreprises ont plus d'un domaine d'activité (70% dans l'Animation et 40% dans le Sport)

On note une plus grande cohérence dans les domaines d'activités multiples dans les entreprises associatives relevant du secteur du Sport que dans celui de l'Animation.

Ce constat peut être expliqué par la nécessité pour les dirigeants du secteur de l'Animation de développer régulièrement de nouvelles activités afin d'attirer de nouveaux publics et de justifier d'une « utilité sociale » pouvant conditionner l'octroi de subventions de fonctionnements ou encore d'emplois aidés.



## Des activités encore limitées en direction des publics en difficulté

Sans différences notables entre les champs de l'Animation et du Sport, on constate un positionnement très « classique » en direction des enfants, jeunes et adultes.

■ Les activités en direction des publics particuliers (handicapés, personnes âgées ou en difficulté d'insertion sociale) restent minoritaires ;

■ Les stratégies de développement des entreprises restent basées sur le développement des mêmes activités ou de nouvelles activités. Il est rare qu'elle s'appuie sur la diversification des publics bénéficiaires du service.

## Evolutions passées et à venir

L'enquête ayant été réalisée auprès des entreprises ayant eu des salariés en 2005, et donc postérieurement à l'arrêt du dispositif emploi jeune, peut ne pas refléter l'impact de la diminution des aides à l'emploi sur l'évolution de leurs activités.

Dans le champ du Sport, les activités ont été fortement impactées en 2005 et 2006 par l'épidémie de Chikungunya, ce qui pourrait aussi expliquer les prévisions parfois pessimistes faites pour les trois années à venir.

L'accroissement naturel des populations et des besoins à satisfaire (évolutions démographiques et sociologiques, accroissement important des publics en difficulté) induiront nécessairement un fort développement des activités dans les champs de l'Animation et du Sport. L'impact du développement des activités sur les entreprises et les emplois pourra être très différent selon qu'ils profiteront aux entreprises actuelles ou à de nouvelles entreprises.

Le développement des entreprises est très majoritairement conditionné par les financements publics et :

- dans le champ de l'Animation, par l'importance des « soutiens politiques » se traduisant dans les faits par des

financements directs des communes ou mises à disposition de moyens (locaux, équipements, ressources humaines...);

- dans le champ du Sport, c'est l'implication et les qualifications des bénévoles qui conditionnent le développement des entreprises.

Quel que soit le champ, les compétences et qualifications des salariés arrivent en dernière position dans les listes des facteurs ou freins au développement, juste après les enjeux commerciaux (concurrence, facturation des services et prestations...).

## Sources de financement

- On note un taux de non réponse aux questions relatives aux sources de financement deux fois plus important dans le secteur de l'Animation que dans celui du Sport.

- La capacité des entreprises à financer leurs exploitations par des produits autres que des subventions de fonction-

nement (cotisations, productions, facturation des prestations...) reste limitée et sans grande différence selon le champ.

- Seulement 10% des entreprises n'ont recours à aucun financement public (celles du secteur privé lucratif);

- 90% mobilisent plus d'un financement public;

- 56% en mobilisant de trois à quatre.

## Organisation et gestion

Les questions posées étaient peu nombreuses et avaient pour seul objectif de valoriser l'importance accordée par les dirigeants aux actions pouvant favoriser

le développement économique et commercial de leurs entreprises :

- 35% des interrogés n'ont pas répondu à la question relative aux

principaux outils de communication ;

- moins de 9% peuvent présenter une charte qualité à leurs adhérents, clients, financeurs...

A la question relative aux domaines dans lesquels des efforts doivent être consentis, les réponses ont été :

	Animation	Sport
Etude de marche, perspectives d'évolution	13.1	22.1
Organisation, gestion	11.5	29.5
Equilibre économique du projet	3.3	16.8
Recherche de financements et partenariats	19.7	53.7
Développement commercial	8.2	14.7
Professionalisation, qualifications	13.1	29.5

Avez-vous récemment étudié votre marché ?

	Animation	Sport
Sans réponse	69%	22%
Non	24%	59%
Oui	7%	19%

## La gestion des ressources humaines pourrait ne pas constituer la priorité des dirigeants :

- taux élevés de non réponse et imprécisions dans les réponses faites ;

- seulement 25% déclarent appliquer une convention collective ;

- du fait des ressources financières limitées des entreprises associatives, les salariés sont embauchés à des niveaux de compétence peu élevés avec la possibilité de se former en cours d'emploi, plus particulièrement dans le champ du Sport.

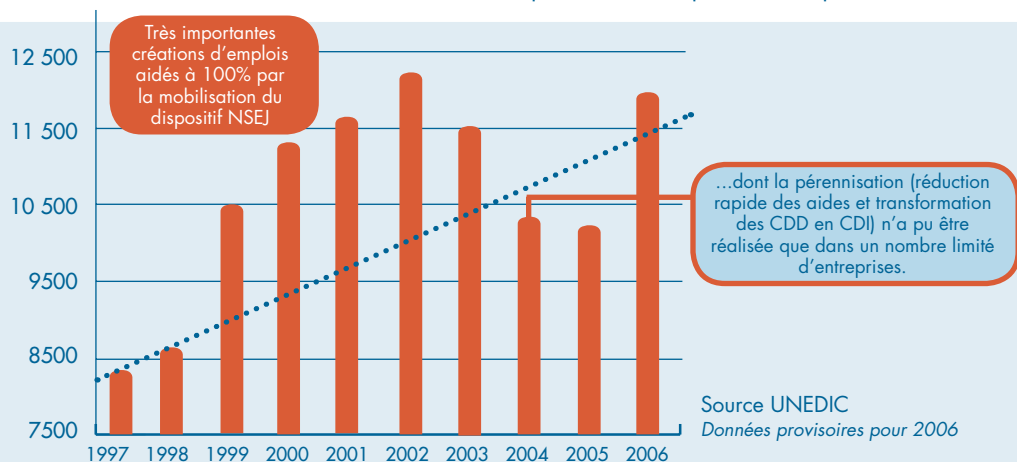
# Les **Emplois** et les **métiers**

- **9.200** salariés,
- Des **effectifs** en **accroissement** de **3.7%** par an,
- **2.050** bénévoles,
- Des **niveaux d'étude générale** peu élevés,
- **37%** de **non diplômés**,
- Principalement des **animateurs** ou **animateurs-éducateurs sportifs**.

Quel qu'en soit la source (INSEE, CGSS, UNEDIC, CNASEA...) les données statistiques disponibles restent inexploitable pour ce qui est des emplois des seules entreprises du secteur privé intervenant dans les champs de l'Animation et du Sport. En effet, en 2006, 73% des salariés étaient déclarés par des entreprises relevant du code APE 913E : Organisations associatives non classées ailleurs.

L'analyse de ces données peut par contre permettre d'observer des tendances lourdes d'évolutions rétrospectives des emplois :

- accroissement linéaire et régulier des effectifs de 3.7% par an au cours des dix dernières années ;
- fortes variations annuelles induites par la mise place puis la disparition des dispositifs d'emplois aidés.



A fin 2005, on pouvait estimer à 11.250 le nombre de personnes impliquées dans le fonctionnement des entreprises des champs de l'Animation et du Sport.

Effectifs	Animation	Sport
Secteur privé		
Salariés	2800	1100
Bénévoles	840	1210
Bénévoles/Salariés	0.3	1.1
Secteur public (FPT)		
Salariés	4100	1200
Totaux	7740	3510

Le ratio observé de 0,3 bénévole pour un salarié dans le champ de l'Animation peut expliquer les observations faites précédemment, leur très faible nombre pouvant limiter leurs capacités à mieux assumer la gestion des entreprises. D'autant plus que dans ce champ 90% d'entre eux ne consacrent qu'au plus une demi journée par semaine à leur Association, contre 50% seulement dans le champ du Sport.

L'importance des emplois salariés relevant du secteur public (59% dans l'Animation et 52% dans le Sport) doit conduire à associer étroitement le CNFPT dans les réflexions relatives à la formation (initiale ou continue) des professionnels du secteur.

## Profil des salariés

Dans les deux champs, les similitudes des moyennes d'âges, d'ancienneté et des taux de non diplômés conduisent à accorder une importance particulière aux conditions et types d'emplois pouvant limiter la mobilisation effective des dispositifs d'aide à la professionnalisation en cours d'emploi.

	Animation	Sport
Taux de féminisation	84%	34%
Moyennes d'âges	36.6	37.1
Ancienneté moyenne	5.0	6.2
Niveau d'étude générale inférieur au baccalauréat	62%	48%
Non diplômés	37%	

## Conditions et types d'emplois

	Animation	Sport
Temps partiels	45%	69%
Contrats à durée indéterminée	59%	
Contrats aidés	91%	64%
Personnels mis à disposition	3%	5%

Compte tenu de l'importance des contrats aidés, on doit nuancer le taux observé de contrats à durée indéterminée, les durées réelles d'emploi étant le plus souvent celles des contrats aidés.

## Métiers

### Dans le champ de l'Animation :

- 38% des salariés exercent le même métier (animateur).
- les deuxième et troisième sont des métiers transversaux (maintenance, entretien et secrétariat : 27%).

### Dans le champ du Sport :

- la part du premier métier est moins importante (19% pour les animateurs-éducateurs sportifs à dominante compétition).
- les mêmes métiers transversaux occupent les deux places suivantes pour un poids équivalent (27%).

%		Emplois - Métiers		%	
Animation		Rang	Sport		
38%	Animateur	1	Animateur - éducateur sportif à dominante compétitions		19%
16%	Maintenance, surveillance, ménage, service...	2	Maintenance, surveillance, ménage, service...		14%
11%	Secrétariat, personnel administratif	3	Secrétariat, personnel administratif		13%
7%	Autres emplois de l'animation	4	Animateur - éducateur sportif à dominante loisirs		11%
7%	Directeur, responsable de service	5	Formateur		8%
3%	Formateur	6	Autres emplois de l'encadrement des APS		7%
2%	Encadrement du sport	7	Directeur, responsable de service		6%
2%	Comptabilité et gestion	8	Chef de projet		3%
2%	Autres emplois de l'administration	9	Autres emplois de l'animation		2%
2%	Accueil, information et communication	10	Animateur assistant		2%

### Lorsqu'ils disposent d'un diplôme spécifique aux métiers exercés :

■ dans le champ de l'Animation, 67% des salariés sont titulaires du BAFA (diplôme non professionnel).

■ dans le champ du Sport, 47% sont titulaires d'un diplôme de niveau IV.

#### Diplôme

#### % détenteurs dans le sport

BEES 1 <sup>er</sup> degré	47%
BAFA	14%
DE ou CA danse ou musique	9%
Brevet fédéral homologué	8%
BAPAAAT	7%
BEES 2 <sup>ème</sup> degré	3%
BAFD	3%

## Zoom sur les animateurs et animateurs-éducateurs sportifs

Critère d'analyse	Animateurs	Animateurs-éducateurs sportifs
Taux de féminisation	67%	26%
Age moyen	34	35
Ancienneté moyenne	4.0	6.3
Temps partiel	69%	68%
CDI	51%	67%
Niveau d'étude < Bac	78%	31%
BAFA	35%	-
BEES	-	56%
Autre diplôme non spécifique ou aucun	35%	17%



# La Formation

Des sept organismes de formation identifiés, un seul a répondu complètement aux questions posées visant à l'analyse de l'offre de formation réelle au cours des trois dernières années et au profil des stagiaires.

A la date de réalisation de l'étude :

- il a été impossible d'identifier clairement l'offre de formation,
- pas plus que d'exploiter les données récentes de suivi des stagiaires.

L'analyse des données de 2003 et 2004 permet d'observer :

- une offre de 232 places de stages par an, pour environ 10.000 professionnels (<3%) ;
- 96% de formations de niveau IV et inférieurs.



Niveaux	Animation	Sport
V - 12%	BAPAAT - 55	
IV - 84%	122 - BEATEP	227 - BEES1
	34 - BPJEPS	
III	DEFA	
	DE JEPS	
II - 4%	17 - DEDPAD	BEES2
I	BEES3	

Au-delà du problème de non lisibilité de l'offre de formation (pouvant être expliqué par des événements conjoncturels), les institutionnels et professionnels du secteur doivent accorder une importance particulière à l'enjeu de la formation tout au long de la vie.

Source CARIF-OREF Année 2003-2004

Les répondants à l'enquête portent un regard relativement critique sur l'offre de formation :

- **61%** pensent que l'offre actuelle de formation est insuffisante ou inadaptée ;
- **38%** jugent les formations en décalage par rapport aux réalités ou évolutions récentes des emplois.

**Dans la forme** (nombre de stages, modalités pratiques...), les critiques sont peu nombreuses et ne font jamais référence à une insuffisance d'une quelconque formation, mais seulement :

- aux durées trop courtes des stages ;
- aux modalités pouvant être adaptées aux possibilités des bénévoles et salariés en poste.

**Dans le fond** les attentes sont plus importantes :

- **adapter** les formations actuelles aux besoins des entreprises (taille, pluriactivité, spécificité des publics) par une conception modulaire : administration, gestion / accueil des publics handicapés, personnes âgées / animation de groupes, d'équipes ;

- **développer** les formations aux métiers transversaux pour les personnels salariés et bénévoles en postes et des formations spécifiques à la gestion des très petites entreprises associatives ;

- **favoriser** les formations qualifiantes en métropole dans les cas particuliers des métiers encore peu nombreux à la Réunion (émergence de nouvelles disciplines sportives...) ;

- **valider** l'employabilité des personnes à l'issue des formations ;

- **mettre les stagiaires en situation** pour favoriser leur intégration dans les entreprises (plus de pratique) ;

Les conditions d'emplois des salariés du secteur, la nécessaire adaptation de l'offre de formations aux besoins des entreprises et à leurs capacités réelles de financement (niveaux de rémunérations bas) doivent conduire :

- à **privilégier** les formations en cours d'emplois,
- et **favoriser** toute action pouvant permettre l'effectivité de « la formation professionnelle tout au long de la vie ».

## L'Observation des métiers

Dès 1999, le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports accordait une importance particulière à l'observation des professions de l'Animation et du Sport nécessaire :

- à la mise en œuvre des politiques ministérielles liées à l'emploi ;
- à l'adaptation du dispositif de formation du Ministère ;
- à la cohérence des politiques (d'emploi et de formation) dans le cadre de la décentralisation des pouvoirs de l'Etat en direction des départements et des régions.

Depuis 2004, la loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social impose aux branches la création d'observatoires prospectifs des métiers et des qualifications.

Les difficultés observées récemment dans le financement et la programmation des formations, les attentes clairement formulées par les entreprises associatives et l'importance des enjeux que les professionnels du secteur doivent relever au cours des dix prochaines années (développement démographique, social, économique...) justifient la mise en place

d'un Dispositif Régional d'Observation des Métiers de l'Animation et du Sport (DROMAS) :

- transversal aux branches ou secteurs d'activités (Animation, Sport, Social et Médico-social, Culture, Tourisme...),
- s'intégrant aux dispositifs d'observation nationaux (Observatoires prospectifs de branches et Observatoire National des Métiers de l'Animation et du Sport).
- s'appuyant sur les observatoires régionaux existants.



## Précisions méthodologiques

Préalablement au lancement de l'action en novembre 2006, des entretiens ont été conduits au plan national, avec pour objectifs :

- d'informer sur l'action projetée ;
- d'en vérifier la cohérence avec les dispositifs d'observation au plan national ;

■ de s'approprier les démarches, enquêtes et études réalisées dans d'autres régions ;

■ de collecter toutes informations, données et éléments de méthodologie pouvant garantir la capitalisation, au plan national des données produites localement.  
Les personnalités rencontrées ont été :

Institution / Structure	Représentée par
MJSVA - Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative	Michel <b>CHAUVEAU</b> - Chargé de mission auprès du délégué à l'emploi et aux formations Guy <b>TRUCHOT</b> - Mission des études, de l'observation et des statistiques
ONMAS - Observatoire National des Métiers de l'Animation et du Sport	Jean-Louis <b>GOUJU</b> - Secrétaire général
CPNEF - Commissions Paritaires Nationales Emploi Formation	Henri <b>BORENTIN</b> - pour l'Animation Robert <b>BARON</b> - pour le Sport
UNIFORMATION	François <b>PIETTRE</b> - de la mission d'appui aux observatoires



Le comité de pilotage de l'étude s'est réuni à 6 reprises et était composé par :

Institution / Structure	Représentée par
Direction de la Jeunesse et des Sports	Daniel <b>BOILLEY</b> , Véronique <b>HOUCADE</b> et Jean-Yves <b>MOREL</b>
Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Martine <b>LEMAIRE</b>
Conseil Régional	Farad <b>TIMOL</b>
CNFPT	Maugine <b>ARHAN</b> et Bertrand <b>CANCRE</b>
AGEFOS-PME	Patrice <b>FRAPPIN</b>
UNIFORMATION	Emmanuel <b>MATHIEU</b> , Michel <b>CHANE SAN</b> et Pierre <b>GRENIER</b>
CARIF-OREF	Vanessa <b>SCHALBAR</b> et David <b>NICOL</b>

## Sigles utilisés

<b>APE</b>	Activité Principale de l'Entreprise	<b>CREPS</b>	Centre Régional d'Éducation Populaire et Sportive
<b>ARGFP</b>	Association Régionale de Gestion de la Formation Professionnelle	<b>DDJS</b>	Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
<b>BAFA</b>	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	<b>DEDPAD</b>	Diplôme d'Etat de Directeur de Projet d'Animation et de Développement
<b>BAFD</b>	Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur	<b>DEFA</b>	Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation
<b>BAPAAAT</b>	Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien de la jeunesse et des Sports	<b>DEJEPS</b>	Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
<b>CARIF</b>	Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation professionnelle	<b>INSEE</b>	Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques
<b>CDD</b>	Contrat à Durée déterminée	<b>MJSVA</b>	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée	<b>NPAI</b>	N'habite Plus à l'Adresse Indiquée
<b>CEMEA</b>	Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active	<b>NSEJ</b>	Nouveaux Services Emplois Jeunes
<b>CNASEA</b>	Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles	<b>ONMAS</b>	Observatoire National des Métiers de l'Animation et du Sport
<b>CNFPT</b>	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	<b>OPCA</b>	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
<b>CPNEF</b>	Comité Paritaire National Emploi Formation	<b>OREF</b>	Observatoire Régional Emploi Formation

Direction de la Jeunesse et des Sports de la Réunion

14, Allée des Saphirs  
97487 Saint Denis Cedex  
Tél : **02 62 20 96 40**  
Fax : **02 62 20 96 41**

Mail : [dd974@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:dd974@jeunesse-sports.gouv.fr)

Site Internet : <http://www.ddjs-reunion.jeunesse-sports.gouv.fr>

**Novembre 2007**

Directeur de publication

**Régis BERTOGLI**

Responsable de publication

**Jean-Yves MOREL**

Conception

**JPC—Jacques de Palmas Consultant**